

: : : : *lu, vu, entendu* : : : :

Fonctionnement du CE

**La DRH d'Eurodisney veut créer 5 comités d'établissement et 1 CCE**

Eurodisney veut passer d'un unique comité d'entreprise à 5 comités d'établissement coiffés d'un CCE, un comité central d'entreprise. FO et la CFDT critiquent une réforme précipitée du fait de la perspective, avant la fin de l'année, des élections professionnelles. Du fait aussi d'une instruction judiciaire en cours au sujet de la gestion du CE.

Alors que certains groupes cherchent à réduire le nombre de leurs CE (\*), Eurodisney (12 000 salariés en France) s'apprête à faire l'inverse. Le groupe négocie actuellement avec les syndicats "un projet de modification du modèle social". L'entreprise envisage de créer plusieurs comités d'établissement en lieu et place d'un comité d'entreprise unique. Un CCE coifferait l'ensemble. Selon un document de travail (lire notre pièce-jointe), 5 comités verraient le jour :

- 1 CE hôtels (3 120 salariés);
- 1 CE administration (1 850 salariés);
- 1 CE parcs (6 530 salariés);
- 1 CE maintenance et supports aux opérations (1 370 salariés);
- 1 CE intégration produits et optimisation (700 salariés).

Quant au CCE, il serait obligatoirement consulté "sur les questions relatives à la marche générale de l'entreprise et qui ne relèvent pas stricto-sensu de la seule compétence des comités d'établissements".

**La direction vise un meilleur fonctionnement**

Par exemple, l'information et la consultation sur la période de prises des congés payés serait ainsi, selon le groupe, du ressort du CCE, mais l'information et consultation sur les projets de modification d'horaires relèverait du CE.

La direction explique ce projet par la volonté d'obtenir un meilleur fonctionnement de l'instance, l'agenda de l'unique CE étant encombré (31 réunions programmées en 2009 selon *le Parisien*). Eurodisney souhaite faire évoluer ces instances en vue des élections professionnelles, prévues en décembre 2010, sachant que ces élections seront décisives pour savoir quels syndicats seront représentatifs (10% des voix) et lesquels disposeront de la possibilité de négocier un accord d'entreprise (30% des voix).

**FO craint des ressources différentes selon les CE**

Plusieurs syndicats ont réagi négativement à ce projet. La CFTC juge le projet bien peu argumenté (lire ici). Pour FO, c'est "non" (lire ici). "Nous sommes une entreprise atypique avec 12 000 salariés sur un seul site : cela justifie donc une organisation atypique avec un seul CE", nous dit David Charpentier, délégué syndical FO, qui annonce que sa fédération va saisir la direction du travail sur le sujet.

Pour FO, "la direction veut encore accentuer la division des salariés, en découpant l'entreprise en gros et petits morceaux, hôtels d'un côté, parcs de l'autre, et division accrue chez les supports administratifs et techniques". Force ouvrière pointe donc le doigt sur les ressources financières inéquitables dont bénéficieraient les différents CE.

**La CFDT : "Le découpage n'est pas pertinent"**

"Sur le papier, c'est très bien de vouloir rapprocher les instances des salariés", commence Daniel Rovedo, délégué syndical CFDT et élu au CE. Avant de multiplier les critiques : le découpage envisagé (de 700 à 6 500 salariés selon les CE) ne serait pas pertinent au regard des activités; il viserait surtout à ménager... certains syndicats à la veille d'une élection couperet pour leur représentativité : "L'UNSA est surtout implanté dans la maintenance, où il y aurait un comité, et la CGC dans l'intégration des produits, où il y aurait un autre comité...".

**"L'accord de rénovation sociale doit être renégocié"**

Le délégué CFDT et celui de FO réclament d'ailleurs "la renégociation de l'accord sur la rénovation sociale". Cet accord définit en effet le nombre et les moyens des délégués syndicaux. "Ce qui est curieux dans le projet de la direction, c'est qu'elle crée 5 CE mais qu'elle n'en entend pas toucher aux délégués syndicaux existants : pas question d'avoir des délégués syndicaux centraux, par exemple", s'étonne David Charpentier (FO). Pour Daniel Rovedo, il faudrait aussi prendre le temps de parler des locaux, des moyens matériels, de la formation des représentants du personnel...



AFP  
Le site de Marne-la-Vallée